

BJx

E. J. SOUL DE MOZIARME: Les anciennes  
industries d'art. tournaisiennes à l'Exposition 1911.

§ 2. — **Étains.**

LE MÉTIER. DES ÉTAINIERS.

Le métier des étainiers n'a pas été jusqu'ici, du moins en ce qui concerne Tournai, l'objet de recherches, et cependant, autant que ceux des autres branches des arts décoratifs, ses produits méritent de fixer l'attention.

M. Germain Bapts a consacré aux étainiers un volume, dans son histoire des *métaux dans l'antiquité et au moyen âge* (1884); l'*art du potier d'étain* occupe aussi un volume dans l'encyclopédie du 18<sup>e</sup> siècle, intitulée *Description des arts*, et à Francfort-sur-le-Mein, on a organisé, en 1886, une exposition spéciale du *mobilier d'étain*, où l'on a pu voir des plats du 16<sup>e</sup> siècle, genre Briot, des cruches, des pots, des brocs, des hanaps et tous les ustensiles de ménage des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles; des objets du culte, des médailles, méreaux et enseignes de pèlerinage, etc.

A part ceux du 18<sup>e</sup> siècle, les objets en étain sont devenus rares, aucune matière n'étant plus sujette à la refonte et nos ancêtres ne se sont pas privés d'y avoir recours, pour suivre les caprices de la mode, et mettre leur vaisselle au dernier goût du jour.

\* \* \*

C'est dans les documents d'archives que nous trouverons des éléments sur l'histoire du métier, aussi bien que sur l'importance et la valeur des œuvres de nos étainiers; et ces documents ne manquent pas pour Tournai.

Disons de suite cependant qu'on n'a pas conservé les archives du métier, et que c'est en fouillant dans les fonds les plus divers de nos archives communales, que nous avons retrouvé un certain nombre de pièces concernant le métier. Celles-ci, sans être aussi abondantes et aussi précises qu'il eût fallu, pour écrire son histoire, nous permettront cependant d'en donner une certaine idée.

\* \* \*

Le métier comprend les potiers d'étain, qui coulent, au moule, les pièces d'étain, et les batteurs d'étain qui les frappent sur des blocs de cuivre ou de marbre, formant matrice, comme pour les pièces de monnaie.

La plus ancienne ordonnance connue est celle de 1323, reprise au *registre de cuir noir*, de nos archives communales. Elle prévoit deux qualités d'étain, selon qu'on y mêle plus ou moins de plomb, et prescrit deux marques différentes pour faire reconnaître ces deux sortes de produits.

Nous en donnons le texte intégral à cause de son intérêt.

Li potier destain ne puissent faire dorenavant que li tires de ouvrages d'estain. C'est à savoir l'un pour le grande enseigne et l'autre pour le petite. Se ne puet on mettre en celui pour le grande au plus que v lb de plonc au cent destain et en l'ouvrage pour le petite xx lb de plonc au plus au cent d'estain ausi; et qui y caeroit ou feroit aucune fraude en le veue des wardes il seroit à xiii s et si pierderoit sen mestier à la volontet des eskievins. (1323. Regitre dit : de cuir noir).

Un autre ordonnance du 26 mars 1380, défend de travailler avant la sonnerie du *Vigneron*, le matin, et après celle-ci, le soir. (Le vigneron était une des clo-

ches du beffroi qui, matin et soir, sonnait la reprise ou la cessation du travail).

En 1409, *le cry de la franque feste de la procession de Tournay* annonce la place que chaque corps de métier pourra occuper à la foire. Les couteliers sont placés devant la maison qui fu sire Rogier de Clermais et les potiers d'étain avec les mouliniers, derrière la maison de Freron.

L'ordonnance de 1323 prescrivait une marque ou poinçon de la ville, sur les produits fabriqués; celle du 14 décembre 1409, ordonne aux eswars, c'est-à-dire aux inspecteurs du métier, de fournir un local où ils marqueront les pièces qui leur seront soumises

Une ordonnance plus complète, celle de 1411, réglemeute d'une manière définitive le métier (1); elle est suivie d'une autre, celle du 3 novembre 1423, plus explicite encore (2), et que nous allons résumer :

1. On distingue deux sortes d'étain : l'étain fin qui ne peut contenir plus de cinq livres pour cent d'alliage de plomb; les pièces de cette catégorie portent comme poinçon *le grand enseigne*; l'étain ordinaire, ou ouvrage de *petite enseigne*, peut contenir 16 livres pour cent de plomb.

2. Chaque maître doit avoir un poinçon spécial dont il marque tous les produits de son atelier, et cette marque doit être appliquée avant que les pièces reçoivent celle de la ville.

3. Défense de vendre toute pièce qui ne porterait pas ces poinçons.

4. Les eswars reçoivent vi d. t. pour « chaque cent destaing enseigneur et rewarder ».

(1) Archives de Tournai, registre aux publications, n° 397 B., f° 126.

(2) Ibid., même registre, n° 339, f° 51 v°.

5. Défense de travailler le matin avant la sonnerie du *Vigneron*, ni le soir après cette sonnerie.

6. Droit d'entrée à payer pour ceux qui veulent devenir maîtres.

7. Ce droit est réduit en faveur des fils de maîtres

8. Droit d'entrée à payer par les apprentis.

9. Ce droit est aussi réduit pour les fils de maîtres qui n'auront à payer que deux los de vin aux maîtres.

Le règlement impose l'obligation de jauger les *pots de taverne*; enfin, pour assurer la moralité parmi les gens de métier, il prévoit des peines et même l'exclusion du métier pour ceux dont la conduite laisserait à désirer.

Une disposition de 1469 (6 juin) vise une qualité supérieure d'étain, *l'estain batich*, composé d'étain pur et fin, avec alliage de « deux livres de métaille de keuvre, au cent d'estain » à l'exclusion du plomb (1).

Jusqu'à présent il n'a pas été fait mention du *chef-d'œuvre*, c'est-à-dire de la preuve de capacité exigée dans tout métier, de l'apprenti qui veut devenir maître. L'ordonnance du 12 janvier 1478 en parle, à la demande des maîtres du métier; mais refuse de l'édicter (2).

(1) Qu'il ne soit potier destain ne aultre personne quelconque qui depuis maintenant en avant, en la ville pooir et banlieue de Tournay, puist faire composer ne ... quelqu'onvrage appelé *estain batich* fors de estain pur et fin auquel ne ait ne puist avoir quelque aloy ne remede de ploncq mais y ait seulement deux livres de mitailles de keuvre au cent destain, sur un ban de cent sous au profit de la ville et x sous à la boiste du mestier des estainiers et avec ce l'ouvraige batich qui aultre que dist est soit trouvé, est rompu et brisié. Duquel ban de cent sous les rapportans et vérifiens auront le quart à leur profit. (6 juin 1469).

Arch. de Tournai, publicat. vol. 397 b, f° 28 v°.

(2) Registre des Consaux, vol. 173.

Nous n'avons pas trouvé la date à laquelle cette mesure fut imposée. Elle est reprise à l'ordonnance de 1678, dont nous donnerons les dispositions plus loin.

\* \* \*

Quelques actes du 15<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> siècle nous renseigneront sur les objets fabriqués.

C'est d'abord le compte de tutelle des enfans Thumas du Moulembais, potier d'estain. 1402.

On y relève un certain nombre d'objets fabriqués et les moules pour les faire :

Pots de lot, de demi lot, pintes, justeleites, pots de pinte, pots de moutarde, godés, temproirs, bénitoirs, telles d'aumosnes, plats buriers, telles, plats, escuielles, sausserons, hanaps, salières, tailloirs, etc.

C'est encore le Compte de tutelle de Demiselle Caterine de Crespelaines (1415).

\* Item fut trouvé en une cambrette d'en costé la cambre par terre, l'estain qui s'ensuit :

Une douzaine de petis plas, trois douzaines d'escuelles, deux douzaines et demy de sausserons, une douzaine de tailloirs (assiettes) tout estain batis pesant soixante livres.

Une douzaine de sausserons, huit escuielles parfondes, cinq petis sausserons, neuf plas moyens, douze tailloirs, quatre garde nappes, deux petis plas, huit plates escuielles, neuf plas moyens, six tournés, trois plus grans tournés et encoire deux plus grans tournés, une grande telle, une autre meure, une double escuielle, deux escuyelles d'aumosnes, deux cannes d'estain de trois los la pieche, six pot de lot a piet, une canne de lot et demy, quatre autres pos de lot, deux pos de trois pintes la pieche, quatre pos de demy lot et quatre pintes et un pot de deux los, tous d'estain, pesant trois cens livres xxi lb.

La ville possédait un bon nombre de pots en étain,

les *quennes* ou *canes*, dans lesquels on transportait les présents de vin que, dans de nombreuses circonstances, la ville faisait à des personnages de distinction et à certains fonctionnaires. En 1414, Jehan de Condet, potier d'étain, les répare et remet à certains d'eux des manches et des couvercles.

En 1423, Jacquemart le Caudrelier, autre potier d'étain, récure, resoude, nettoie et remet à point quatre douzaines de ces vases.

Jean Palu, aussi potier d'étain, fournit douze vases semblables en 1474 et onze autres en 1480.

En 1401, Jehan le Vasseur, potier d'étain, en avait livré quarante-quatre.

Citons encore quelques pièces d'archives :

\* Item Je donne à Jehan Wettin, prévost de Tournay, une table ronde toute neuve avec le piet qui la soutient et ung grant plat d'estain, pesant xx lb. ou environ, taillé au fons de mes armes, et sur les bors au dehors, taillé de lettres; et aussy avec ce, ly donne deux grandes elles d'argent de peinture plumetées que on attache audit plat quant on en sert à table.

(Testament de Pierre de Hauteville (1418). DE LA GRANGE, *Testam. tourn.*)

\* Item leur donne encores, ung repos de Jhésus d'estain doret, et une couronne de S. Jehan aussi d'estain, pour décorer et aourner leur église. (Testament Lyon Cocquiel, 1472).

« Au bousge  
p. cinq pieres à battre foëille xxv s.  
p. une laie plusieurs martiaux et ostieux servans au  
mestier xx s.  
trois batures ablache (?) tenant six grosses ou environ à vs  
la grosse.  
neuf grosses ou environ de foelle à xiii s. la grosse c viii s.  
pour lormerye de plusieurs sortes xl s.

trois grosses de foelle en une laie xl. s.  
vingt grosses de blanque foelle à vii s. la grosse vii lb.  
pour six cens d'estain ou environ au pris de dix livres le cent lx lbz  
en l'estable .... une cuvelle à fondre et ung peu d'estain vii s.  
trois batures d'estain à ouvrer xxxv s.

Créances nombreuses, pour feuilles d'étain vendues, sur divers et notamment Jehan Bernard, grössier, Jacquemart Jacquerie, bonnetier.

(Compte de tutelle des enfants de Jacquemart de Bruges, estainier, 1483.

En 1497, on achète à Tournai pour 67 s. 6 d. 576 médailles ou enseignes d'étain de saint Callixte en 1497-1499, pour l'église de Lambersart.

En 1504, on achète à Jean Crupennin, bimmelottteur à Tournai, 586 enseignes pour vendre aux pèlerins de S. Callixte. (*Giard et Grimonpres* Histoire de Lambersart, p. 115)

Du 9 novembre 1515.

Par devant sire Jehan Liebart, prévost, comparut Pierart Jan fils bateur de foelles demeurant en Tournay et confessa avoir vendu à demiselle Catine Crespiel vesve de feu Guillaume Biget (?) ad ce présente, le nombre de cinquante grosses de foelles de bateur blanches nommées estaing blancq, pour xx g. chacune grosse à livrer en déans le jour Nostre Dame qu'on dist candeler... (Registres des Prevost et Jurés, vol. 3330.)

Nicolas Bresoul, batteur de feuilles (1514).

— « Pièces et parties de meubles et ustensiles servant à sondit mestier, savoir sept pierres de marbre, douze marteaux, une fournaise et trois grands soufflets servant à fondre estain, sept grosses d'asselles à dorer, deux plattes de laiton, quatre cens de walpot, douze livres d'aloë, soixante livres de speghelaire, ung mestier à mettre ouvraige et douze molles servans à gecter foelles d'estain ». (Cloquet et de la Grange, Etudes sur l'art à Tournai, II, p. 391).

« Item Je donne à Haquine Polut, filz de mon filz à présent demeurant avec moy, est assavoir : six cens de fin estain et

six cens d'estain commun tous mis en œuvre de toutes sortes d'ouvrages telles et si faites fachons que il appartient audit mestier, pour furnir ung ouvroir de mon stil et mestier, à les prendre en mes ouvraiges de moy laissés. (Testament de Jehan Polut l'ainé, estainier, 1523).

Cache de pos et mesures faicte par Jehan Beghin, justice de l'échevinage de Tournai — le 27<sup>e</sup> jour de mars l'an 1522...

... un pot de lot d'estain beaucoup trop petit...

ung pot de pierre — est ordonné qu'il soit rompu

ung pot de lot d'estaing... sans enseigne,

ung pot de demy lot d'estaing sans clau, est ordonné qu'il soit rendu trauwé pour le clauwier et sy est cond. mpné...

une mesure de pinte de keuvre...

ung pot de lot destaing enseigné beaucoup trop petit, est ordonné que ledit pot luy soit rendu cassé et sy est condempné en deux grosses loix.

... pour une mesure de lot villainement *rasassélée* est ordonné casser le lot et luy rendre les pièces.

Compte de tutelle des enfants de Jean du Pret, estaignier 1619.

« En l'ouvroir : neuf platz de tierchin (?) pesant trois livres la pièche — douze plats pesant deux livres la pièche estans à la roze — deux escuyelles — deux plats d'estain à marteau pesant une livre et demye — quatre plats d'estain de deux livres à marteau — dix-huit plats de tierchin — trois pots à houpeaux — quatre vingt quatre trenchoirs — dix huict bleu potz couvert d'estain à seize solz la pièche — dix huict pintes d'estain à vin — cinquante plats de trois livres pesant, à la roze et au marteau et tersin (?) — quinze platz de quatre livres — cinq potz de chambre d'estain et douze saulserons pesant trois cartrons d'estain d'estresain (?) — cinq chandeliers — quinze sallières — vingt quatre gobeletz — deux fontaines — deux moustardiers — ung crasset — un benitoir — deux platz à laver et deux potz à laver — cinquante louches tant grandes que petites — deux petits potz à servir messe...

Deux bouleaux servans à fondre estain et un fourneau de fer — ung moulin servant aux estaigniers — sept pippes d'estaing servant à mettre dedans les chandeliers...

» Une molle de cuivre (moule à fondre les pièces d'étain) — une molle d'escuyelle à petites aoreilles — une molle de telle — ung molle de plat de deux livres — ung molle de plat de livre et demye — ung molle dé plat de livre — ung molle de sausse-rons de demy quarteron — ung mollé de trenchoir de livre — ung molle de trenchoir de cinq quarterons — ung molle de trenchoir à mode d'argent — ung molle de bouteille de pierre — douze pots de pierre les noeuf couverts d'estain — quatorze pots double pierre couvert d'estain...

Ung molle de manche de deux carnier — un autre molle de manche et trois carniers — une molle de carnier avecq deux chainettes — des carniers et mentutés de cuivre — ung noyau de cuyvre servant à saulcerons — douze fers servant aux estaingniers — neuf molles de couvercles — une molle de burière pesant quarante cinq livres et demye à vingt cinq patars la livre porte i cent xiii lb. xvi s. — pour ung molle de pot de chambre pesant quarante trois livres à xxiiii pat. la livre, i c iii lb. iiii s.

Compte d'exécution testamentaire de messire Robert de Barbaïse (1631).

Ung plat et une aighière, neuf pots de chambre, trois plats de patissier, dix plats de hochepodrilles, six grands plats, trente un moyens plats, treize autres petits plats, quatre douzaines d'assiettes, compris deux trouez, deux bachins en le cuisine, douze plats, douze assiettes, trois chandeillers, une escuyelle; en ung coffre douze moyens plats, dix sept petits, cinquante trois trenchoirs, deux douzaines de grands plats, cinquante six plats de trois livres, cinquante quatre plats de deux livres et demye ou environ; dix huit plats de deux livres, une quenne, ung lot, ung aultre lot, deux demy lots, trois petits pots, un chandellier, une petite tasse, une petite coupe et une sallière, noeuf pots de pierre couverts d'estaing tant grands que petits...

[Des cuivres, du linge de table et tout le reste à l'avenant.]

Compte de tutelle des enfants Georges Bourgeois, estainier. 1670.

Inventaire du 28 décembre 1668, des biens délaissés par

G. Bourgeois, terminé de la contagion, vivant estainier, en la paroisse Nostre Dame.

... A l'ouvroir : cinq pots couverts d'estain, soixante plats de galère frazés de diverses grandeurs, cent aultres plats de galère compris des telles, quatrevingt douze pots de diverses grandeurs, quarante cinq assiettes de galère, soixante cinq pots blans de diverses grandeurs, trente escuïelles de galère, dix huict pots à greniettes et aultres, quatre pots de chambre de pierre, cinquante pots d'apotichaire, huit moutardiers de galère...

— Vaisselle d'étain.

Ung moulin d'estainier et plusieurs otieux, ung verrin, six petites molles de cuivre, une molle de cuivre de grand plat, vingt cinq aultres molles de diverses grandeurs, plusieurs molles de pierre et terre...

Une molle de petit plat et une d'assiette de cuivre, trois molles de cuivre de louche dedans une petite casse d'estain, deux petites englumettes et un marteau d'estainier...

\*  
\* \*

Le métier fut réorganisé en 1678, par l'ordonnance ci-après de la chambre des métiers, que nous résumons seulement (1).

Du 7 novembre 1678, ordonnance des Estainiers.

... Comme les doyens jurés esgards maitres et sup-pots du stil et mestier des estainiers nous auroient présenté requête, nous disant par ycelle qu'ils estoient munis d'ordonnances réglantes la police de leur stil à l'exemple des aultres mestiers, mais tellement anchien-nes qu'elles estoient toutes difformes aux aultres, et les termes si mal conçeus qu'à grand peine on en scavoit trouver l'explication...

Scavoir faisons... Statuons au prouffit du stil des requérants les points et articles d'ordonnance sui-vants :

(1) L'ordonnance comporte 39 feuillets d'un volume grand in-folio.

1. Obligation d'avoir travaillé trois ans chez un franc-maitre, pour pouvoir devenir maitre.

Obligation de n'avoir qu'un apprenti; permission d'en prendre un second, quand le premier a deux années de pratique.

2. Paiement par l'apprenti qui veut devenir maitre de 4 livres flandre au profit du métier et VII s. fl. pour l'enregistrement.

3. Obligation au maitre de faire connaître les apprentis qu'il reçoit.

4. Défense à l'apprenti de quitter son patron sans cause raisonnable.

5. L'apprenti qui, sans motif, cesse de fréquenter l'atelier du maitre, est rayé des registres de la corporation.

6. Paiement par l'apprenti d'un droit, à la fin de ses 3 ans d'apprentissage.

7. Ce temps expiré, ceux qui veulent « passer maitres et eslever ledit mestier » seront reçus en faisant un chef-d'œuvre en présence des maitres, auxquels ils paieront une somme déterminée...

8. Paiement de diverses redevances au métier.

9. Les ouvriers venant de villes franches devront justifier qu'ils ont fait l'apprentissage, passer chef-d'œuvre et payer les droits d'entrée. (10, 11, 12).

13. Obligation de faire des pièces composées de matière bonne et léalle, poinçonnée et « marquée de la rose du marteau couronné » à peine d'être rompus et le contrevenant condamné à l'amende.

14. Défense à tous autres que les maitres, d'exercer le métier et de vendre poterie d'étain...

15. Défense aux ouvriers étrangers, non-francs, de travailler à leur profit (16, 17).

18. Afin d'assurer le bon aloi des pièces, défense de

vendre des pièces qui ne seraient pas marquées du poinçon de la ville — et l'étain devra être composé de 4 livres de plomb seulement pour cent livres d'estain.

19. Défense de vendre toute pièce qui ne porterait pas le poinçon du maitre et celui de la ville.

20. Droit de visite des maisons des maitres par les eswars.

21. Les pièces défectueuses trouvées seront cassées et le contrevenant sera mis à l'amende (22).

23. Obligation d'assister aux assemblées du métier.

24. Obligation d'assister aux offices religieux et aux funérailles des membres du métier.

25-30 (sans intérêt).

(Chambre des arts et métiers. Ordonnances et sentences. Vol. 42 44, f° 326).

Les actes ci-après renseignent sur diverses qualités de pièces d'étain : *étain d'Angleterre*, *étain à la rose*, *au petit marteau*, et autres.

De la req. des maitres et supots du style des estainiers de ceste ville disans qu'ils fabriquent et travaillent leur estain marqué à la rose, mais comme présentement ils ont grande difficulté d'avoir l'estain d'Angleterre ils souhaiteraient d'avoir aussi la permission de travailler et fabriquer le petit estain sous le titre du *petit marteau*, comme se fait es villes de Lille, Valenciennes, Douay, Gand, Anvers, Bruxelles, voire même à Paris et par tout la France, dont les maitres estainiers sont en liberté de travailler l'estain marqué à la rose et le petit estain, sous le titre du petit marteau, ce qui se peut accorder sans intérêt du publicq, au sujet que l'estain ne se vendra que proportionnellement à la marque qu'il portera...

Renvoyé à messieurs les chefs et conseil. (Registres des Consaux. Vol. 226. 18 août 1690.)

De la requête de Jean de Roy marchand estainier en cette ville, disant que depuis son bas eage il s'est toujours tellement

appliqué à son art qu'il a enfin atteint la manière de faire un estain raffiné et sonnante, tel qu'aucun autre maître de cette ville n'a jusqu'à présent su composer, et comme il y va de la bonne police et est très juste qu'un estain ainsi distingué des autres, soit aussi distingué par une marque différente, et qui ne peut faire préjudice à personne; au contraire, servira toujours à augmenter le commerce de cette ville, il se retire vers vos S. afin qu'il leur plaise de lui permettre d'apposer aux pièces d'ouvrages qu'il composera dudit estain, une rose avec ces mots : *estain affiné de J. de Roy...*

Renvoyé à messieurs les chefs et conseil. (Consaux. Vol. 227. 16 décembre 1692.)

La mesure ci-après fait encore connaître d'autres Estains, portant le mot *London*. Plus tard on en rencontrera portant la mention : *étain d'Angleterre*.

13 août 1739.

Défense par les Prévôts et Jurés aux étainiers de mettre sur leurs pièces d'étain sonnante le mot *London* pour faire croire qu'ils avaient été fabriqués à Londres.

(Du 13 août 1739, Journal secret des Prévost et Jurés, 1705-1741.)

Plusieurs fois nous avons parlé des moules à fabriquer, dans lesquels étaient coulées les objets d'étain. Les deux pièces ci-après montrent leur importance pour le métier.

Du 14 juillet 1705.

De la requête des maîtres et supports des estainiers de cette ville disant qu'ils sont obligés de temps en temps d'exposer pour le bien et l'usage du public, des frais considérables pour les moules de toutes sortes de pots d'estain jusque là même qu'une seule moule ne leur coûte pas moins de cent florins...

Il vous plaise ordonner qu'à l'avenir tous marchands étrangers paieront deux liarts à chaque livre d'estain travaillé qu'ils vendront en cette ville en temps de foire et qu'à cet effet leurs marchandises seront pesées à leur arrivée et à leur sortie...

— « En estat ». (Consaux. Vol. 231 f°, 162 v°.)

Liste des moules propres à travailler en étain, dont se sert Jacques-Joseph-Dominique Garin, maître potier d'étain en la ville de Tournay, le tout en cuivre, comme il suit :

Un moule de plat de 8 lb pesant... etc, tous lesquels moules sont faits dans le goût d'Angleterre à grands fonds et petits bords. L'on fait aussi avec les mêmes moules les vaisselles comme à Londres avec le bord de dessus uni et le petit bord dessous.

Deux moules de thétières de différentes grandeurs venant de Liège, avec les moules de manches et charnières pour couler dessus.

Deux moules de pots à la mode.

Un moule de pot de chambre dans le goût de Londres. On le fait de trois grandeurs différentes avec le même moule.

Un moule de moutardier à façon d'argent, avec manche et charnière qui coule dessus.

Tous les moules cy dessus sont fabriqués depuis l'année 1756.

Un moule de pot à la bière de cabaret.

Un dito de demi pot, un dito de peinte, un moule de peinte au vin, un dito de demi peinte, un moule de pot et demi, pot à l'eau de vie, un moule d'ecuelle de communeauté.

Deux dito pour les prix des compagnies bourgeoises.

Un moule de saladier, un dito de soucoupe à contour, un dito de soucoupe à bords ciselez.

Trois autres moules de thétières de diff. grandeurs.

Deux moules de cuillers à bouches.

Un moule à couler les cires de la manufacture en cire qui fut à Tournay avec les armes de S. M. I. et R.

Plusieurs moules de couvertures de pots.

Un moule de chandelier, un dito de lampe, un dito de bénitier ciselé avec le portrait de Jésus-Christ portant sa croix.

Un dito ciselé avec le portrait de la sainte Vierge.

Un moule de panadier.

Un dito de sucrier avec le bord ciselé et un autre à contour avec le montant pour y mettre six cuillers autour.

Un moule de goblet, un moule de peinte au lait, un moule de pot au vin pour la messe.



Plusieurs moules de manches et charnières pour mettre à des pots de galère.

Deux moules de becs de thétière, un moule de manche d'eghière, un moule de petite écuille, deux moules de petits plats d'enfans et deux moules de salières.

Tous lesdits moules sont en cuivre comme il est dit cy dessus.

Il se trouve aussi par dessus ce, plusieurs autres moules en étain d'Angleterre.

Outre quoi il y a un moulin pour tourner les pièces d'étain, avec quantité de formes en bois sur quoy on les tourne et il se trouve tous les outils nécessaires à l'usage du métier de potier d'étain.

Tout ce que dessus, peut valoir environ quatre mille florins.

On a l'aisance d'avoir aussi en prêt des autres potiers d'étain, les moules qui manquent l'un à l'autre, même de Mons, Ath, Courtrai, Lille, Saint-Amand, etc. Ainsi on pourrait travailler à une fabrique d'étain de toutes les espèces pourveu qu'on ait les matières.

On pourra ainsi faire les ouvrages comme à Paris, savoir les seringues de plusieurs façons, les cuillers et fourchettes, cuillers à la soupe et à ragoût, à la composition du regulle(?) d'antimoine et pour cela il suffira d'un ouvrier accompagné de plusieurs enfans.

Il se fera les ouvrages tels qu'en Hollande, Londres et Liège.

On fera aussi toutes sortes de boucles en étain et il conviendrait que l'on y fasse les chapes; on peut à cet effet trouver des ouvriers à Esdan(?) vers Liège.

Il conviendrait d'avoir un tourneur en bois pour y tourner toutes les manches de seringues et de poelon, boutons de thétières et d'autres ouvrages.

Il faudrait aussi un ouvrier de Doucerie(?) ou de Paris pour faire tous les moules qu'il faudra.

Au moyen de qui on fera des pendules de toutes sortes de façons et des parasolles qu'on pourra vendre au même prix qu'à Paris.

On pourra faire un moule pour couler les corps de pompe de plomb d'une pièce ce qui coûtera avec frais d'ustensils et de maîtrise de plombier environ 600 florins.

Le prix de l'étain tant à Tournay flo 51 : 10 p. avec une livre au c. l., à Gand fl. 50 net et venant de Londre rendu à Bruges,

on profite 8 à 10 par cent de façon que l'on peut donner l'étain à très juste prix.

On fera de l'étain commun, à la grande rose, et étain d'Angleterre, qui seront trois différens et de prix à proportion, pour accommoder le public.

On peut fournir un magasin de toutes espèce et fabrique d'étain dans le courant d'un mois, moiennant les matières et les ouvriers comme est dit cy dessus et les fils dudit Garin en nombre de trois, tellement qu'il s'y trouverait de quoi débiter au public.

On fait cependant observer que pour parvenir au débit d'une telle fabrique il serait nécessaire de faire défense à toutes personnes telles que celles d'Auvergne et autres susnommés savoiards, de fabriquer lesdits ouvrages dans tout le pays comme ils font au préjudice non seulement des maîtres de chaque ville, mais aussi du public qui, à défaut de marque, n'est point certain de la qualité de l'étain.

(Vers 1760 — Arch. de Tournai, pièce sans date).

La liste ci-après, d'objets fabriqués, est extraite de divers comptes d'exécution testamentaire :

Pos, paielles, pos d'estain, caudrons et autres ostieus (1269).  
Bouteilles de deux lots, d'un lot et de demi lot, pot à l'aumône à deux oreilles, plats, plateaux et sausserons, telles et tournets (tourtières?) d'étain (1334); salières et écuelles; xx livres de vasselle d'estain de la grande et de la petite enseigne (marques de deux qualités (1349); pots d'estain de monstre (1360); bachinet, godets et pot à mettre moustarde (1355), pots et temproirs (1361); iii salleruelles (peut-être salières) ii godais et une coppine (chopine) de Paris d'estain (1365); escuyelles d'estain de le fachon de Paris (1381); iii candelers d'estain servant à table (1365); viii platiaux d'estain de Flandres (1383); une potière d'estain (1387); le buffet où ladite vaisselle d'estain estoit (1398); x pièces d'estain à la rosette (1398); candelers d'estain à broques de fier par dedans, servans à queminée (1398); Maillet crasset et lampe d'estain (1401); étains à l'enseigne de Valenciennes, de Paris et de Tournay (1406); garde-nappes, trenchoirs et escriptoires (1414 et 1417); godés

à boire goudalle (1412); justelettes d'estain (1422); plat burier d'estain (145).

Douze grosses de ymages de Nostre Dame figurées en estain à x sous la grosse. — xviii aultres ymages plus grandes... (1432); un tabiel d'estain où estoit figuré Nostre Seigneur li sous viii d niers (1435); un kief d'estain de S. Jehan (1444); un kief S. Jehan de blancq alebastre assis en ung plat d'estain (1445); deux pots d'estain à p... (1455); en le dispense à l'estain trois cens livres d'estain (1480); à la cuisine cent cinquante livres d'estain (1486); une nef d'estain (1480); ung pot d'estain à cotte (1486); ung poing d'estain et une verghe de gourdine (1489); cinq cens livres d'estain (1490); une boiste d'estain à porter Sacrement; un chief S. Jehan en un plat d'estain (1478); un grand plat à pied d'estain (1481); pots, tailloirs (assiettes) telles, telle d'aumône, telles estuvoirs, et sausserons (1469);

Six gobe es d'estain à bors dorés de keuvre (1505); pots à pied, tailloirs à manche d'estain (1511); plats d'estain batiche (1516); escuelles à oreilles (1523); pot à potaige d'estain (1513); trenchoirs plats et ronds (1541); pots à houppiaux (vases garnis de plumes) en estain (1535); quatre quennes d'estain à tout l'écot et les armoiryas du Roi d'Angleterre (1541);

Un pot d'estain de cornouailles à brochon (1548); xvii petits pos d'estain pendans à une asselle (1570); une chisterne d'estain (1573); ung ollivier (huilier) (1583); deux p... pots (1553); xxxii trenchoirs quarets et douze ronds (1559); chandeliers d'estain à autel (1560); une lampe et deux sallières, ung plat à laver mains, d'estaing (1572); pots de pierre couverts d'estain (1583); chandeliers d'estain de dressoir (1503); ung coffre à trailly à mettre estain (1543); ung tableau d'estain audessus ung buffet (1594); plat à laver et esghière (1597);

Escritoire, réchauffe-pieds d'estain (1600); service d'estain marqué des armes de Moulbais (1611); plas à laver et fontaine, pots de voire couverts d'estain (1614); pissine d'estain et pots de chambre (1618); ung esgouttoir d'estain (1625); un esgouttoir de bois pour essuyer les estains (1620); ung chariot à esgoutter estaing (1631); car à mettre estain (1662); pots d'estain à mettre fleurs, pot à la petite bière, flacon d'estain au vin, grand plat d'estain à la hospodrilie, trenchoirs d'estain trouvez (1633); burière (1642); aiguères et guéridon d'estain (1679); assiettes

volantes, assiettes trouées, patés, tutaine, escritoire, mesnage d'enfant (1679); théières (1672); ung chemin d'estaing (1679); deux pattés d'estain d'Angleterre (1639), une esc dile (petite lanterne?) (1649); une horloge au soleil d'estain (1698).

Bassin à saigner d'estain (1716); bouteille à rescauffer les pieds (1717); cherine (seringue) d'estain et sa casse, théières (théières), réchaux de pieds (1720); bachin à c... un à cracher et un pot de chambre, le tout d'estain (1745); une boete au safran, une potée à l'eau de vie (1746); un coquemart d'estain (1746); un moine (bouillotte) d'estain (1755); assiettes volantes (1761), biberon (1771); treize seringues cannelées et attributs d'estain (1789); 24 médaillons en étain (1773), vaisselle d'étain comprenant 275 pièces parmi lesquelles : 60 assiettes et 50 plats service complet évanillé (?) — étains fins d'Angleterre — 2 bassins et six pallettes à saigner — 7 pots à la bière — sucriers — une seringue avec trois pièces dépendance d'un bidet — 4 plats carrés et échancrés (1775), etc.

## ÉTAINIERS

## POTIERS D'ÉTAÏN, BATTEURS DE FEUILLES.

13<sup>e</sup> Siècle

Raous li potiers d'estain 1278.

14<sup>e</sup> Siècle

Beghin Jehan, potier d'estain 1381-1394.  
 Boghe Makere " 1347.  
 Clais (?) faiseur de fourmes d'estain 1367.  
 de Bruges Pierre que on dit le fundeur, potier d'estain 1348.  
 de Condet Watiers, pottier destain 1394.  
 de Heuchin Pierart, " 1370-1383.  
 de le Hove Jehan, " 1363, 1369, 1379.  
 de Lescaut Sohier, " 1367-1371.  
 de l'Escault Jehan, " 1371.  
 de l'Estain Sohier, " 1346.  
 de Mons Pierre, le potier d'estain 1348.  
 de Moulembais Jake, pottier destain 1371-1374.  
 de Moulembais Jaquemart, " 1366-1402.  
 Demoulembais Jehan, " 1368.

de Nivelle Henriès, de Bruges, potier d'estain 1348.  
 Descaut Sohier, " " 1357.  
 de Zevencote Huon, " " 1328.  
 dou Pret Jakemart, " " 1375.  
 du Pret Jehans, " " 1375.  
 dou Puich Ysabel, potière d'estain 1383.  
 E-caut ... potier destain 1362.  
 George ou Jorge, li potier d'estain 1326, 1348, 1356, 1362.  
 Huars, li potier d'estain 1332, 1336, 1362.  
 Jakemon, " " 1301.  
 Larchier Jehan, potier d'estain, 1341.  
 le Petis Colars, maistre potier d'estain 1369.  
 le Vasseur Jehan, potier d'estain 1379-1404.  
 li Engles Willaume, li bateures de fuelles d'estain 1335.  
 " " potier d'estain 1335.  
 Maigne, pottière d'estain 1364.  
 Makère Boghe, potier d'estain 1347.  
 Meurisse, " 1324-1331.  
 Nichaise li potier d'estain 1367.  
 Pieron li potiers d'estain 1305-1308.  
 Pieron dit de Lille, potier d'estain 1362.  
 Plessier Wille, " 1367.  
 Pouriet Nicaise, " 1381.  
 Robiert li bateur d'estain 1301, 1304, 1349.  
 Robiert li potier d'estain 1328-1349.  
 Tassart filz-jadis Pierre, li potier d'estain 1326-1328.  
 Thumas, li potier d'estain 1336-1338.  
 Vicq Jehan, potier d'estain 1373.  
 Willaume li batères de fuelles d'estain 1338-1343.  
 Wique Jehan, pottier destain 1391.

15<sup>e</sup> Siècle

Bataille Jehan, pottier d'estain 1446, 1460, 1478.  
 Battaille Jehan " 1487.  
 Binet Jehan, " 1480.  
 Caudrelier Jacquemart, pottier d'estain 1445.  
 Caudrelier Pierre, potier d'estain 1457, 1466, 1468.  
 Caudron Pierart, " 1450, 1456, 1458.  
 Codron Alart " 1406-1419.

Clerchon Haquinet, batteur de foelles d'estain 1445-1459.  
 de Bouge Georges, potier d'estain 1480.  
 de Bruges Georges, " 1480.  
 de Bruges Jacquemart, estaignier, 1483.  
 de Bruges Gillard, batteur de foelles d'estain 1464.  
 de Bruges Jehan, " " 1485.  
 de Condet Jehan, potier d'estain 1407, 1416, 1434.  
 de la Hors Jacquemart, potier d'estain 1478.  
 de le Motte Jehan, potier d'estain 1473-1476.  
 Descaut Sohier (la veuve), potier d'estain 1406.  
 Descot Jehan, potier d'estain 1450-1458.  
 Desmaret Anthoine, " 1452, 1455, 1463.  
 Desmons Anthonne, " 1446.  
 de Thiemont Henry, " 1464.  
 de Wymes Jehan, " 1473.  
 du Gardin Roland, " 1458.  
 du Moret Jehan, bonnetier et pottier d'estain 1458 1465.  
 du Mouret Jehan, pottier d'estain 1460-61.  
 du Ponchel Jacquemart, dit Caudrelier, potier d'estain 1422.  
 Duquesne Jehan, potier d'estain 1439.  
 Godin Nicaise " 1406-1418.  
 le Caudrelier Jacquemart, dit du Ponchiel, potier d'estain 1406,  
 1423, 1450.  
 Leclerc Jehan, potier d'estain 1483-1495.  
 le Lormier Jehan, " 1446.  
 le Soullignier Miquiel, dit Malcouvent, potier d'estain 1403,  
 1404.  
 le Vasseur Jehan, potier d'estain 1404, 1414, 1451.  
 Lormier Jehan, " 1446.  
 Mouton Jacquemart, " 1435.  
 Pierars li potiers d'estain 1472.  
 Polut Jean, potier d'estain 1451.  
 Polut Jehan, fils, potier d'estain 1474 1483.  
 Poulle Jehan, " 1494.  
 Scot Jehan, " 1452, 1453, 1459.  
 Stocq Jehan, " 1445.  
 Taverne Jehan, " 1472.  
 Thiemont Henry, " 1462.  
 Thorel Mahieu, " 1434-1438.  
 Thumas, le potier d'estain 1445-1449.

16<sup>e</sup> Siècle (1)

Art Jaspard, batteur de feuilles d'estain 1512.  
 Bataille Jehan, en son vivant estaignier 1504.  
 Bataille Pierart, estainier 1504-1512.  
 Bresoul Nicolas, batteur de foelles 1514.  
 Descausines Guillaume, batteur de foelles d'estain 1562-1563.  
 de Hostelz Bastien, estaignier 1519-1525.  
 de Rose Jehan, " 1570.  
 du Hem Nicaise, " 1523.  
 du Hem Pierre, " 1597-1600.  
 Jehan Pierre fils, batteur de foelles d'estain 1518.  
 Leclercq Arnould, estainier 1524 († 1574).  
 Leclercq Jean, " 1505.  
 Le Roy Henry, " 1566.  
 Leveau Jehan, marchand batteur de foelles d'estain 1591.  
 Motois Pierre, estainier († 1516).  
 Motois Pierre, " 1517.  
 Odolf Hector, batteur de foelles d'estain 1573.  
 Pollut Jehan le jeune, estainier 1504, 1521, 1538.

17<sup>e</sup> Siècle

Bonnet Philippe, fabricant de boutons d'estain 1682-1687.  
 Bourgeois Gorges, estainier († 1670).  
 de Roy Daniel, " 1614-1626.  
 du Pret Jehan, " († 1619).  
 Hennefrère Jean, " 1650.  
 Le Roy Léon, " 1616-1691.  
 Leveau Guillaume, m<sup>e</sup> batteur de feuilles d'estain 1654.  
 Pot ou Potte Mathis, estaignier 1602-1609 († 1634).  
 Pot ou Potte Mathis fils estaignier 1638.  
 Potz Jehan, estaignier († 1611).

(1) Pour ce 16<sup>e</sup> siècle, et les siècles suivants, nous n'avons pas cherché à donner une liste complète des noms d'estainiers, et nous ne signalons que ceux que nous avons rencontrés au cours d'autres recherches.

18<sup>e</sup> Siècle

A. D....  
 A. H.  
 A. L. D.  
 A. M.  
 Boisacq-Spreux Philippe.  
 Boisacq Michel, marque M. B. et B.  
 C. F. D. R. ?  
 D ?  
 de Roy Cornil, estainier 1720.  
 Descamps  
 F C D K  
 F D R ?  
 Fyen  
 Gallez  
 Garin Dominique  
 I. D.  
 I. F.  
 I. P  
 Morand, P. — marque P M.  
 Tison.  
 Vander Bruggen L. — marque L V.

\* \* \*

A part quelques pièces très anciennes, dont nous allons parler, l'exposition n'offre à ses visiteurs que des objets de ménage des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles

Cette indigence ne lui est pas particulière ; très rares sont les pièces antérieures à cette époque qui figurent dans les musées. et dans les expositions de notre pays, pour le motif que nous avons donné plus haut, c'est qu'il en a été des étains comme des argenteries de table, qu'on refond à peu près à chaque génération, pour les mettre au goût du jour.

\*  
\*  
\*

On voit à l'exposition deux pièces de tout premier ordre, ce sont des coffrets en bois, ornés d'appliques en étain, (n<sup>os</sup> 1961 et 1962) aussi fouillées et aussi fines qu'un véritable travail d'orfèvrerie.

Le premier qui appartient à la Cathédrale, a été trouvé dans la châsse de Saint Eleuthère, qui avait été scellée en 1247, et n'a plus été ouverte qu'en 1889 (?), il a donc date certaine et offre pour ce motif un intérêt spécial.

Le dessus et les côtés du coffret sont garnis de médaillons de formes différentes, en étain battu, et repercés à jour. Les uns en forme de disque, subdivisé en quatre cercles, encadrant l'annonciation, la visitation, la nativité et le crucifiement, avec ornements : feuillages et tours (châteaux); les autres en forme d'arcatures géminées, renfermant deux figures d'homme et de femme. Ce travail est d'une délicatesse et d'un art parfaits.

PLANCHE.

Le second coffret est exposé par M. E. Théodore de Lille, et il est très apparenté avec le premier; il est orné comme lui d'appliques en étain battu et ajouré, rosaces et feuillages dans le style du 14<sup>e</sup> siècle.

PLANCHE.

Une petite applique en étain coulé, statuette d'évêque (n<sup>o</sup> 1963), paraît être une enseigne de pèlerinage, comme il y en eût autrefois de grandes quantités. Elle a été trouvée dans l'Escaut.

Enfin nous pouvons encore citer quelques épis de toiture, du 15<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> siècle.

\*  
\*  
\*

Du 14<sup>e</sup> siècle, nous passons, sans transition, au 17<sup>e</sup>, avec des buires, canettes, porte-cierges et plats; puis au 18<sup>e</sup> siècle avec des chandeliers, pièces de vaisselle de table, sucriers, burettes, plateaux, pots de toutes tailles et de toutes formes.

On rencontre les marques tournaisiennes sur les pièces ci-après :

Plat aux armes des de Gaest de Braffe (1698-1724) : marques à la rose et grande tour.

Autres avec les marques : rose avec une tour en cœur et tour entre la date 17-30.

Pot, marqué : médaillon ovale avec un saint ermite agenouillé, et la date 1760 — rose avec une tour en cœur.

Plat, marqué : grande rose avec les lettres A H et fleur de lys entre les mêmes lettres et deux tours.

Plat marqué rose et grande tour.

Service de table aux armes des de la Motte (1751) (n<sup>o</sup> 2007) marques : CF-tour-DR. étain sonnante d'Angleterre. D fin.

Assiettes datées 1697 (n<sup>o</sup> 1983) et marquées rose avec une tour au centre et les lettres A LD — et Tour avec les lettres A LD. —

Plats (1977 et 2010) marqué A-Tour-D; rose avec les lettres A-D.

Plat (2034) marqué A-Tour-M et rose avec tour en cœur.

Plat (2020) marqué rose avec une tour en cœur.

Plat (1976) marqué : rose avec une tour en cœur et les mots : estin Sanon (?) Tison.

Grand plat (2022) marques : *tour* et *rose* avec les lettres *FDR*.

Autre plat (1974) marques : *grande tour*, et *rose* avec *CFDR*.

Plats (2029) marques : *I tour F* ou *P* — et *rose* avec *tour* et les mêmes lettres.

Plat (2031) daté 1760, marque : *rose* avec une *tour* et les lettres *I D*.

Assiette (2045) marque : *tour* et *rose* avec les lettres *FCDK*.

Assiette (2045) marque : *M-Tour-B*.

Soupières, plats et assiettes.

Sucriers, théières, chocolatières, pots de toutes formes marqués *M Boisacq* à *Tournay*, sur deux lignes.

*Boisacq*, le plus célèbre de nos étainiers du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècle, marquait de différentes façons les pièces sorties de son atelier. Outre le poinçon ci-dessus, on trouve encore : *Une tour accompagnée des lettres M-B*.

— Un médaillon ovale où est représenté un prêtre à genoux devant le *Saint-Sacrement* posé sur un autel et, au dessous, dans le bas du médaillon, les lettres *S T* — les lettres *P.B.* écriture anglaise, dans un cercle. *M. Boissac. Etain d'Angleterre* — *M Tour B* — *rose* avec lettres *M B* — *B fin*.

On conserve au Musée une plaque d'étain portant les diverses marques de cet étainier.

Plat (2035) marqué d'une *tour*, sans plus.

Théière (2002) marquée : *L. Vanderbruggen* à *Tournay* en demi-cercle et *V fin*.

Pot (2001), même marque, et *rose* avec les lettres *L V*.

Plat troué (2010) marques : *rose* avec *tour* en cœur, et *Gallez*.

Pièces marquées *Fyen. Tournay* et *XXX*.

Pièces diverses marquées *Morand à Tournay*, — *P. Morand à Tournay* — *rose* avec les lettres *P. M.*

### § 3. — Fers forgés et armures.

Les fers forgés sont cités en grand nombre dans les anciens inventaires, et sont représentés à Tournai par des couronnes et des bras de lumière, dans nos églises, des chenets, des landiers et des trépiers, dans nos mobiliers civils, et enfin des balcons aux façades de nos maisons.

Aucune pièce marquante de ce genre de travail, ne figure à l'exposition

\* \* \*

Le fer a encore été travaillé sous une autre forme à Tournai, celle des armes, spécialement les armes blanches et les armures, et cet article a été l'objet d'une industrie puissante et d'un grand commerce.

Nous nous proposons de présenter à l'Académie royale d'archéologie, sur cette industrie tournaisienne, oubliée et méconnue, un mémoire qui sera, croyons-nous, suivant l'expression consacrée, une véritable révélation; citons seulement pour indiquer la haute valeur des produits de cette industrie, l'opinion de *Maindron*, dans son livre sur *les armes : Tournai*, dit-il, *était renommé pour ses harnais de guerre*.

Vingt armuriers sont connus comme ayant travaillé en cette ville au 13<sup>e</sup> siècle, cent soixante-dix-huit au 14<sup>e</sup>, et cent soixante au 15<sup>e</sup>! et parmi ceux-ci on peut citer comme particulièrement célèbres, *Gierard* de *Tournay*, heaumier du roi *Edouard III* d'Angleterre, en 1337; *Jehan* le hiaumier de *Tournai*, qui en 1359,